

Chef de projet musique

RNCP35410 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45052, 45012
Code(s) ROME	L1302, L1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2023

Certificateur(s)

LES FORMATIONS D'ISSOUDUN · SIRET : 49308665600011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A – Création de la certification

La certification est issue de la formation " Manager du Monde de la Musique" née en 1989, première et seule à prendre en compte les besoins propres à ce secteur d'activité?. Dès 1989, les partenaires sociaux ont été impliqués dans l'élaboration du dispositif. Le titre professionnel issu de cette formation a été certifié au RNCP sans interruption depuis 2005 (au niveau III). Aujourd'hui, plus de 600 personnes ont été formées, 280 personnes ont validé le titre depuis 2005 et le taux d'insertion professionnelle 2 ans après la certification tend vers les 80% dans les activités visées.

B – Renouvellement, changement de niveau et d'intitulé

1. Évolution des pratiques

La filière fonctionne depuis toujours dans une logique de projets et d'innovation conduisant à mêler diverses activités : production et diffusion de spectacle, réalisation et vente d'enregistrements, édition d'œuvres, management d'artistes. Les activités autrefois exclusives à un métier unique sont aujourd'hui combinées au sein d'une même entreprise. Les entreprises et les collectifs d'artistes mobilisent les activités qu'ils estiment utiles à la réalisation de leurs projets, afin d'optimiser leurs investissements en agrégeant les ressources engendrées par leurs projets, autrefois disséminées parmi les différents opérateurs impliqués. La multi-activité est donc identifiée comme un facteur essentiel de stabilité économique pour les projets.

En outre, la filière, comme l'ensemble de la société, présente un niveau d'éducation de plus en plus élevé. La plupart des professionnels de la musique présente un niveau 5 ou plus, les nouveaux arrivants sont souvent munis d'une licence ou plus, et les besoins de recrutement des employeurs tendent à se focaliser sur des postes d'agent de maîtrise ou de cadre.

Il importe alors de pouvoir activer des compétences transversales dans les cadres d'exercice spécifiques du domaine d'activité (studio d'enregistrement, salle de spectacle, etc.).

2. Évolution du contexte socio-économique

Entre les années 1990 et 2010, la filière a été fortement impactée par 3 phénomènes :

- L'arrivée de grands groupes de médias français et internationaux
- La transformation des modes de consommation de la musique
- Un accroissement massif de l'offre artistique

Les artistes se tournent vers de nouveaux acteurs émergents ou se produisent eux-mêmes, souvent en se réunissant dans des collectifs de production, pour tenter de consolider leur activité dans la durée.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de pouvoir confier à des personnes compétentes la responsabilité de piloter l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation des projets. Pour ce faire, elles mettent en œuvre les activités portées par le porteur de projet et elles coordonnent, négocient et contrôlent les activités des autres parties prenantes impliquées (artistes, techniciens, prestataires de services, partenaires). Elles sont de ce fait appelées à mobiliser et à coordonner des compétences autrefois détenues par les professionnels de chaque métier, devenant ainsi des chef.fe.s de projet musical de niveau 6.

ACTIVITÉS VISÉES

- Veille professionnelle, veille du marché des musiques actuelles et veille artistique
- Évaluation du potentiel artistique et du potentiel commercial d'un projet
- Positionnement vis à vis du projet et définition du mode de collaboration le plus adapté
- Conception du projet, de sa stratégie et identification des différents partenaires
- Élaboration d'un plan de diffusion et de commercialisation du projet
- Définition des moyens de production et de commercialisation du projet
- Élaboration d'un budget prévisionnel
- Élaboration d'un dossier de production
- Suivi de budget
- Recrutements et négociation des contractualisations
- Coordination du travail des équipes et des différents partenaires et prestataires
- Suivi des démarches administratives liées aux obligations légales et aux procédures mises en place
- Déclaration et paiement des droits d'auteurs
- Activités de bilan

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le/la candidat.e est capable

:

- d'effectuer une veille du marché musical en mobilisant son réseau, les médias spécialisés et les événements professionnels afin de déterminer le potentiel commercial d'un projet.
- d'effectuer une veille artistique en se tenant informé des tendances et de l'actualité musicale afin d'évaluer le potentiel artistique de nouveaux projets
- d'évaluer le potentiel artistique d'un projet musical en prenant en compte le style musical, la qualité technique des interprètes, et la créativité afin de se positionner vis à vis d'un projet
- d'évaluer le potentiel commercial d'un projet musical en prenant en compte les tendances du marché, le(s) public(s), et les territoires afin de se positionner vis à vis d'un projet
- d'évaluer la faisabilité du projet en analysant sa capacité à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de se positionner
- de définir le cadre d'un accord contractuel avec les parties prenantes afin de formaliser l'engagement dans le projet.
- de concevoir un projet musical en définissant des objectifs clairs et accessibles afin d'établir une stratégie cohérente.
- de définir une stratégie de commercialisation en fonction des objectifs à atteindre afin de déterminer un plan d'action.

- de définir un plan promo-marketing en fonction de la stratégie commerciale afin de déterminer un plan d'action
- de définir les besoins humains en s'appuyant sur les actions à mener afin d'assurer la réalisation du projet.
- d'établir un organigramme en affectant les tâches, les responsabilités et les liens hiérarchiques afin d'assurer une organisation efficace.
- d'établir un rétro-planning en tenant compte les actions, leur chronologie et leurs durées afin d'avoir un outil de contrôle opérationnel
- de définir les moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation du projet afin de rédiger un cahier des charges technique.
- de chiffrer les recettes en tenant compte d'une étude du marché et des financements complémentaires à mobiliser afin d'établir le budget prévisionnel.
- de chiffrer les coûts en s'appuyant sur les devis des prestataires et les coûts de personnel afin d'établir le budget prévisionnel.
- d'appliquer les règles comptables et fiscales en vigueur pour éviter les risques financiers et juridiques.
- d'élaborer une grille budgétaire en utilisant un tableur pour faciliter le contrôle et le suivi du projet
- de synthétiser le projet à partir des éléments collectés et des outils de pilotage créés afin de le présenter à l'ensemble des parties-prenantes.
- de tenir à jour le budget en fonction des décisions prises afin d'en garder le contrôle
- de recruter des salariés et des prestataires de services en s'appuyant sur l'organigramme afin d'assurer la réalisation du projet.
- de négocier des contrats de travail et de prestation de service en respectant les réglementations en vigueur pour offrir un cadre de travail sécurisé
- d'organiser le travail collectif en mettant en place des process et des outils de suivi de projet afin de s'assurer de la réalisation des tâches
- de prendre des décisions en fonction des situations rencontrées pour adapter la conduite du projet.
- d'adapter les moyens logistiques, humains, techniques et artistiques aux situations rencontrées afin d'assurer la réalisation du projet.
- de coordonner le travail des personnels et prestataires en respectant le retro-planning pour respecter les délais
- d'effectuer les démarches administratives obligatoires afin d'agir dans le respect du cadre légal.
- d'effectuer les démarches réglementaires visant à assurer la sécurité et à la sûreté des personnels, du public et des équipements.
- d'effectuer les démarches liées aux droits d'auteurs en respectant les obligations légales afin de rémunérer les ayants-droits
- d'effectuer le bilan en prenant en compte les aspects financiers, organisationnels et stratégiques afin de rendre compte aux parties prenantes et de solder les comptes

Blocs de compétences

RNCP35410BC01 — Analyse de l'opportunité et de la faisabilité d'un projet de musique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître l'organisation de la filière musicale en positionnant les acteurs, en définissant leurs enjeux et leurs interactions.
- Connaître le système de collecte et de répartition des droits d'auteurs et de droits voisins.
- Effectuer

une veille du marché

musical en mobilisant son réseau, les médias spécialisés et les événements professionnels afin de déterminer le potentiel commercial d'un projet.

- Connaître

les principaux courants musicaux et leurs caractéristiques afin de décrire une oeuvre

- Effectuer une veille artistique en se

tenant informé des tendances et de l'actualité musicale afin d'évaluer le potentiel artistique de nouveaux projets.

- Évaluer le potentiel artistique d'un

projet musical en prenant en compte le style musical, la qualité technique des interprètes, et la créativité afin de se positionner vis à vis d'un projet

- Évaluer le potentiel commercial d'un

projet musical en prenant en compte les tendances du marché, le(s) public(s), et les territoires afin de se positionner vis à vis d'un projet

- Évaluer

la faisabilité du projet en analysant sa capacité à mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de se positionner

- Définir le cadre d'un accord contractuel avec les parties prenantes afin de formaliser l'engagement dans le projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1 - Réalisation d'un schéma représentant l'ensemble des acteurs intervenant dans un projet d'exploitation d'une œuvre, de sa création à sa diffusion auprès du public

2. Réponse à un questionnaire lié à l'actualité musicale

3

- Étude de cas.

À partir d'un projet musical

imposé, création d'un dossier avec :

- Rapport

d'écoute d'une œuvre musicale

- L'analyse

du potentiel artistique du projet

- L'analyse

du potentiel commercial du projet par rapport au marché des musiques actuelles

- Une analyse SWOT

- Un

rapport d'opportunité et de faisabilité argumenté concluant

à

l'engagement ou non dans le projet

- La

rédaction d'un deal memo pour l'artiste faisant l'objet du projet.

RNCP35410BC02 — Conception et élaboration d'un projet de musique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir un projet

musical en définissant des objectifs clairs et accessibles afin d'établir une stratégie cohérente.

- Définir

une stratégie de commercialisation en fonction des objectifs à atteindre afin de déterminer un plan d'action.

- Définir un plan promo-marketing en

fonction de la stratégie commerciale afin de déterminer un plan d'action.

- Définir les besoins humains en

s'appuyant sur les actions à mener afin d'assurer la réalisation du projet.

- Établir

un organigramme en affectant les tâches, les responsabilités et les liens hiérarchiques afin d'assurer une organisation efficace.

- Établir

un rétro-planning en tenant compte les actions, leur chronologie et leurs durées afin d'avoir un outil de contrôle opérationnel

- Définir les moyens techniques

et logistiques nécessaires à la réalisation du projet afin de rédiger un cahier des charges technique.

- Chiffrer

les recettes en tenant compte d'une étude du marché et des financements complémentaires à mobiliser afin d'établir le budget prévisionnel.

- Chiffrer les coûts en s'appuyant

sur les devis des prestataires et les coûts de personnel afin d'établir le budget prévisionnel.

- Appliquer les règles comptables et fiscales en vigueur pour éviter les risques financiers et juridiques.

- Élaborer

une grille budgétaire en utilisant un tableur pour faciliter le contrôle et le suivi du projet

- Synthétiser le projet à partir des éléments collectés et des outils de pilotage créés afin de le présenter à l'ensemble des parties-prenantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1-

Étude de cas : À partir d'un projet de musique

imposé ou réalisé par le candidat dans le cadre de son activité, présentation écrite d'un projet avec :

- Un

descriptif du projet, son but, ses objectifs et une stratégie d'ensemble

- Un plan de commercialisation

- Un

plan marketing (5P)

- Un plan d'action comprenant :

- une définition de postes et de prestations de services,

- un organigramme intégrant les personnels, leurs responsabilités et leurs liens hiérarchiques et les liens fonctionnels avec les partenaires et les prestataires de service,

- un rétro planning avec les échéances de toutes les parties prenantes du projet,

- un cahier des charges technique

et logistique

- Un plan de financement comportant

les recettes propres, les financements publics ou privés envisagés et les investissements

- Un budget prévisionnel

- Une synthèse accompagnée d'un sommaire

RNCP35410BC03 — Mise en oeuvre et suivi d'un projet de musique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Tenir à jour le budget en fonction

des décisions prises afin d'en garder le contrôle

- Recruter

des salariés et des

prestataires de services en s'appuyant

sur l'organigramme afin d'assurer la réalisation du projet.

- Négocier

des contrats de travail et de prestation de service en respectant les réglementations en vigueur pour offrir un cadre de travail sécurisé

- Organiser le travail collectif en

mettant en place des process et des outils de suivi de projet afin de s'assurer de la réalisation des tâches

- Prendre des décisions en fonction

des situations rencontrées pour adapter la conduite du projet.

- Adapter les moyens logistiques,

humains, techniques et artistiques aux situations rencontrées afin d'assurer la réalisation du projet.

- Coordonner

le travail des personnels et prestataires en respectant le retro-planning pour respecter les

délais

- Effectuer

les démarches administratives obligatoires afin d'agir dans le respect du cadre légal.

- Effectuer

les démarches réglementaires visant à assurer la sécurité et à la sûreté des personnels, du public et des équipements.

- Effectuer

les démarches liées aux droits d'auteurs en respectant les obligations légales afin de rémunérer les ayants-droits

- Effectuer

le bilan en prenant en compte les aspects financiers, organisationnels et stratégiques afin de rendre compte aux parties prenantes et de solder les comptes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Analyse et correction d'un budget

donné

- Création d'une fiche de poste à partir d'un poste imposé issu de l'organigramme

- Analyse d'une proposition de poste par mail

- Etudes de cas : A

partir de scénarios à problèmes, analyse des situations et proposition de solutions argumentées

- Questionnaire sur les aspects administratifs et réglementaires.

- Compléter une déclaration SDRM et SACEM

- À

partir de documents fournis, l'apprenant rédige un mail de bilan à son employeur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur musical s'organise autour de quatre grands pôles d'activité : la production et la distribution de musique enregistrée (physique et dématérialisée), le spectacle vivant musical et sa diffusion, la gestion et l'exploitation éditoriale des œuvres et des droits de propriété intellectuelle et l'accompagnement d'artistes.

Les employeurs peuvent être : un producteur de spectacle (licence 2), un exploitant de salle (licence 1), un diffuseur (licence 3), un producteur ou un éditeur phonographique, un éditeur graphique, un manager d'artiste tel que défini par la loi du 23 juillet 2010.

Nouvelles organisations

De plus en plus, des artistes tendent à créer leur propre entreprise, ou à se rassembler dans des organisations collectives de manière à mutualiser des services, des salariés ou des moyens et à créer de l'activité mutuelle. C'est la notion bien connue d'artiste-entrepreneur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef.fe de projet, chargé.e de production, assistant.e de production, assistant.e administratif, Booker.euse, chargé.e de diffusion, chargé.e de projet, manager.euse, programmateur.rice, chargé.e de billetterie, Chef.fe de produits, responsable promo-marketing, label manager.euse, responsable du copyright, directeur.rice artistique, producteur.rice de spectacles, producteur.rice de musique enregistrée, éditeur.rice

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285)
Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (IDCC 3090)
Convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement (IDCC 2717)
Convention collective nationale de l'édition phonographique du 30 juin 2008
LOI n°2010-853 du 23 juillet 2010 - art. 21et par Décret n° 2011-517 du 11 mai 2011 relatif aux agents artistiques et par ses décrets d'application fixant les conditions de rémunération.
Arrêté du 27 septembre 2019 pris en application du code du travail fixant la liste des documents et informations requis en vue de l'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants
(Licence entrepreneur du spectacle)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Diplôme de niveau 4 ou démontrer une expérience équivalente lors de l'entretien de sélection.
- Bénéficier d'une première expérience professionnelle (même à titre bénévole) dans le secteur des musiques actuelles
- Avoir un projet professionnel justifiant le recours à la certification
- Maîtrise courante des outils de base informatiques (mail, navigateur internet, bureautique : word, excel)

- niveau B1 en anglais, B2 en français souhaitables

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
2 professionnels du secteur + 1 représentant de l'organisme certificateur

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	19	0	61 %	—
2018	19	0	50 %	—
2017	19	0	63 %	82 %
2016	20	0	76 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP24854

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37411

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.lfissoudun.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35410/>